

Bonjour, Je recherche des documents sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ayant bénéficié d'une mesure de protection de l'enfance (statistiques, etudes, recherche action, rapports). Merci d'avance.

Réponse apportée le **04/17/2009** par MACON BDP Saône-et-Loire – Saône-et-Loire, Bourgogne

Bonjour,

Suite à votre question, veuillez trouver ci-joint des éléments de réponse.

Un rapport de l'INED datant de 2000 fait le lien entre enfance difficile et précarité à l'âge adulte :

« Il n'est pas rare que les jeunes connaissent de façon temporaire des situations de précarité, notamment lorsqu'ils s'émancipent. Certaines de ces difficultés, comme le chômage ou la faiblesse des ressources, peuvent se reproduire d'une génération à l'autre, en particulier lorsque surviennent des événements tels que les ruptures familiales, le décès précoce des parents et, du côté du jeune, des démêlés avec la justice, une scolarité achevée sans diplôme ou avec une faible qualification ».

L'INSEE a proposé en 2006 un rapport sur « l'influence des

événements de jeunesse et héritage social au sein de la population des utilisateurs des services d'aide aux sans-domicile » que vous trouverez sous ce lien :

Une étude de l'INSERM a été réalisée en 1999 concernant le « placement familial de longue durée et l'insertion à l'âge adulte ».

La revue Devenir propose cet article de 2001 : « le devenir des enfants de l'aide sociale à l'enfance », par Francis Mouhot, psychologue.

Nous vous proposons aussi de consulter le site du CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), qui propose des études datant de 1991 et 1993 :

– Les ports de la galère : recension des études et des recherches de 1975 à 1990 sur le thème de l'insertion des jeunes en difficulté pris en charge par l'ASEPJJ / C. Le Clainche – M. Legros.- CREDOC, 1991

Cette étude, réalisée par le CRÉDOC à la demande de l'inspection Générale des Finances et de l'Inspection Générale des Affaires Sociales, cette étude s'inscrit dans une démarche d'évaluation des politiques publiques d'insertion des adolescents en difficulté. Toute évaluation suppose que soit réalisé un état des connaissances disponibles dans le champ à évaluer. L'objet de ce rapport était de recenser les études portant sur l'insertion et la connaissance des jeunes en difficulté pris en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance et la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Vous pouvez la consulter ici :

Une autre étude a été réalisée par le CREDOC en 1993 :

– Adolescence en difficulté, insertion quand même / D. Bauer – P. Dubechot – M. Legros.- CREDOC, 1993

Dans le cadre du programme du Comité interministériel de l'évaluation des politiques d'aide aux adolescents en

difficulté, auprès d'un échantillon de 367 jeunes retrouvés et interrogés quatre ou cinq années après la fin de leur prise en charge par les services de l'Aide sociale à l'enfance et de la Protection judiciaire de la jeunesse. Il apparaît que les jeunes adultes issus de ces services sont, au moment de l'enquête, dans une situation d'insertion sociale et professionnelle assez proche de celle de l'ensemble des jeunes adultes de même niveau de formation. Plus autonomes sur le plan familial, ils éprouvent toutefois plus de difficultés à s'insérer sur le marché professionnel ».

Enfin, le CREDOC a réalisé en 1994 l'étude « Parcours d'insertion de jeunes en difficulté / V. Beaudouin ; A.-L. Aucouturier.- CREDOC, 1994 »

Objectifs : 580 parcours d'insertion de jeunes en difficulté ont été rédigés par les conseillers des Missions Locales et PAIO. A partir de ces récits, l'objectif a été de construire une typologie des parcours au moyen d'outils d'analyse des données textuelles.

Résultats : la méthode mise au point a permis d'identifier les différentes étapes qui conduisent vers l'insertion et de rendre compte avec une grande finesse de la variété des parcours au travers de la typologie. Le croisement avec certaines variables socio-démographiques (situation de départ, sexe, région...) a permis de mesurer le rôle des Missions Locales et PAIO dans l'accompagnement de ces jeunes.

– Sur le site du Ministère de la Justice (